CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2024

Le Conseil municipal, convoqué le 26 mars 2024 avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Présentation des avancées du PLUi par Loïc MOREL et Isabelle VINCENT (CCVD)
- 2. Projet d'aménagements de la route de Labri
- 3. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 3 mai 2024 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Brigitte WILLEM, Yves DUROUX, Colette NARDIN, Christian CAILLET, JOUVE Jean-Charles, Séverine VENOUIL

Absentes excusées: Christelle DUPLAN, Leïla ESTEVE,

Marie-Thérèse OLLIVIER est choisie comme secrétaire de séance.

1. Présentation des avancées du PLUi

L'objectif est de protéger les terres agricoles.

Actuellement les élus sont en train de rédiger les règlements des zones :

U = a urbaniser

A = agricoles

N = naturelle

La CCVD a une enveloppe de 80 hectares constructibles à repartir sur les 29 communes. Les changements de destination et les logements vacants sont déductibles des terrains constructibles.

En zone agricole les constructions sont autorisées en lien avec l'activité.

2. Projet aménagement route de labri :

Les demandes de subvention ont été envoyées aux différents financeurs.

3. Liste des non-valeurs :

Sur proposition de Monsieur l'inspecteur des Finances Publiques par courrier explicatif du 19 avril 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- n° T-5371600711 de l'exercice 2021,
- n° T-5371600811 de l'exercice 2021,
- n° T-5371600911 de l'exercice 2021,
- n° T-53716001011 de l'exercice 2021,

Article 2 : DIT que le montant total de la liste 6840800511/2024 s'élève à 2,46 euros.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

4. Questions diverses

- a) Forage réalisé en 2023 à 100 m de profondeur. Actuellement la qualité de l'eau est non conforme et la quantité insuffisante.
 Il faudrait descendre de 65 m à 90 m pour le pompage afin de voir si la qualité et quantité sont meilleure.
- **b)** 14 juillet : le comité des fêtes va s'occuper de la buvette. Il faudrait plus de bénévoles. Réunion préparatoire lundi 27 mai pour revoir le format de l'organisation.
- c) Visite SMRD 26 juin de 9h30 à 12h.

Prochain conseil le 7 juin 2024.

La séance est levée à 22h35.